COMPTE-RENDU DU CHSCT D extraordinaire sur le Coronavirus

Pour l'administration : Sont présents, Mme Clarac (Secrétaire Générale Mme Corsini (secrétaire de séance)M Piquemal (Conseiller de prévention départementale) M. Duret (Inspecteur d'Académie),

Pour la FSU : sont présents Mmes, Gil et Chartier, et M, Laborde
Pour l'UNSA-Education : sont présents Mmes , Piquemal, Sans, Guezenec et Dejean et Gracien et M Leveillé et Naboulsi

Sont excusés :

M DIAZ (Médecin de prévention). M Estalrich et Mousqué. Mme Sentenac

Monsieur le Dasen a souhaité faire un point de situation au CHSCT de la progression du Covid-19 .

Sur l'académie de Toulouse, pas d'établissements fermés aujourd'hui mais la situation peut évoluer. Toutes les informations, actualisées régulièrement, sont sur le site de l'Education Nationale sous forme de FAQ. Ces FAQ ont valeur de circulaires. Le Dasen dit s'adapter au jour le jour.

Le Dasen insiste sur l'importance de la loi de continuité du service public :

- Continuité administrative : pour s'assurer que la sécurité, la santé, la paye soient garanties.
- Continuité pédagogique : le courrier, Plan de Continuité des activités, envoyé vendredi aux directeurs et chefs d'établissement, est là pour s'assurer de la continuité des services. A travers ce courrier le Dasen à volonté d'identifier des personnes qui pourraient remplacer les directeurs, chefs d'établissement (devenir référents en cas de contamination de personnels) et assurer ainsi la continuité pédagogique en cas de fermeture de l'établissement aux élèves.….

  Chaque école étant un cas particulier, les réponses attendues par la DSDEN peuvent être particulières, voire incomplètes.

  Elles dépendront des conditions sur le terrain. Toutefois, le ministère a mis en place des supports nationaux CNED, classes virtuelles, mais on peut aussi se servir de l'ENT, de documents envoyés par la Poste, de documents mis à la disposition des parents à l'école… mais il convient d'étudier la faisabilité, si problème de connexion, quelles solutions … Il faudra qu'on puisse rentrer en communication.

Le Dasen ne veut pas entendre le terme de pression sur les directeurs et de moratoire, il s' agit pour lui d'une situation extraordinaire demandant des réponses extraordinaires : « il n'y a aucune pression, on se met en mesure de répondre à la crise ».

Différents points inquiètent les représentants du personnel :

- Qu'en est-il des personnels à risque ? Chaque personnel concerné doit prendre attache avec son médecin traitant. Il n'y a pour l'heure aucune règle clairement établie. Cela va certainement évoluer pour se régler au cas par cas quand ils apparaîtront.
- Le remboursement des voyages scolaires annulés par les écoles ou les établissements peut-être demandé aux agences de voyage … car la réponse a été apportée dans les FAQ du ministère (qui ont valeur de circulaire et donc de documents officiels pouvant être donnés aux agences).
- Les compétitions UNSS sont encore autorisées mais dans les faits, beaucoup d'élèves ne souhaitent pas y participer. C'est la responsabilité des organisateurs d'annuler ou reporter l'événement.
- Dans certaines écoles, des parents refusent d'amener leurs enfants en classe. L'école doit informer les familles sur l'avancée de l'épidémie et rappeler l'importance de l'école.
- Pas de mesures particulières pour les transports scolaires.
- Les conditions d'hygiène ne sont pas toujours optimales dans les écoles, M Duret dit avoir fait un point avec les maires …

Ces situations de crise doivent nous inciter à anticiper pour la fois d'après …

Possibilité d'une cellule dédiée … mais pour l'instant ce sont les mêmes interlocuteurs que d'habitude

Compte-rendu réalisés par vos représentants des personnels de la FSU siégeant en CHSCT, Mmes Chartier, Gil, Pons et M Estalrich, Laborde et Mouqué

F.S.U.